

Description

L'enseignant spécialisé ou l'enseignante spécialisée pour enfants sourds sont responsables du développement scolaire et de l'intégration sociale et professionnelle d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes sourds ou malentendants. En groupe ou dans des classes restreintes, ils leur dispensent un enseignement adapté à leur handicap grâce à des moyens spécifiques, comme la lecture sur les lèvres ou la langue des signes.

Leurs principales activités consistent à:

Création de moyens pédagogiques

- développer des méthodes d'enseignement adaptées en relation avec la communication (langue des signes, lecture labiale, utilisation de supports visuels, etc.) afin de favoriser l'apprentissage et le développement de chacun;
- préparer, créer, tester ou renouveler le matériel éducatif avec le soutien des autres enseignants spécialisés;
- collaborer avec des enseignants de l'enseignement primaire ou secondaire pour assurer un soutien pédagogique à des enfants ou adolescents sourds intégrés dans des classes ordinaires;

Animation d'une classe

- définir un itinéraire pédagogique adapté à chaque élève, en référence au plan d'études des classes scolaires ordinaires;
- mettre en place des programmes d'animation qui permettent d'observer les élèves en interaction et de déceler des problèmes de comportement (agressivité, passivité, etc.);
- augmenter les possibilités d'autonomie de l'élève en organisant des activités qui stimulent son intégration dans la classe et lui permettent de développer une maturité sociale et affective;
- organiser des sorties et visites (musées, expositions, etc.) pour favoriser l'ouverture sur le monde;
- entretenir des relations suivies avec les parents des élèves et organiser des soirées d'information.

Environnement de travail

Au-delà de l'enseignement proprement dit, les enseignants spécialisés pour enfants sourds doivent assurer un soutien psychologique et affectif non seulement pour les élèves, mais aussi pour les familles qui doivent s'adapter et accepter le handicap. Ils collaborent ainsi fréquemment avec d'autres professionnels tels que des psychologues, des éducateurs sociaux, des logopédistes ou des psychomotriciens, afin d'assurer le meilleur encadrement possible.

Formation

La formation d'enseignant spécialisé ou d'enseignante spécialisée pour enfants sourds s'acquiert dans une haute école pédagogique (HEP).

Lieu

- Lausanne.

Durée

- 2 ans en emploi ou à temps partiel.

Conditions d'admission

- titre d'enseignement reconnu, diplôme d'enseignement spécialisé, bachelor ou master dans le domaine de l'éducation, de la santé ou du social;
- au minimum 2 ans d'expérience professionnelle;
- justifier d'une pratique professionnelle en lien avec des enfants ou des adolescents sourds ou malentendants de 0 à 20 ans;
- admission possible sur dossier (se renseigner).

Remarque: cette formation postgrade est aussi ouverte aux professionnels accueillant des enfants et adolescents sourds ou malentendants de 0 à 20 ans: logopédistes, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, professionnels du domaine social, médecins et autres professionnels de la santé. La formation ne débute que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Titre obtenu

- Certificate of Advanced Studies (CAS) HEP en pédagogie spécialisée, option Surdité.

Contenu

- séminaires transversaux;
- surdité: connaissances générales et enjeux actuels;
- psychologie développementale et réalités quotidiennes, aux différents âges, en contexte de surdité;
- accompagner les jeunes sourds: pratiques, interventions et suivis;
- travail de certification finale.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Écoute et compréhension d'autrui
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Sens de l'observation
- Créativité et imagination

Perspectives professionnelles

Les enseignants spécialisés pour enfants sourds travaillent soit dans des écoles ou des institutions du réseau scolaire ordinaire, soit dans des écoles spécialisées publiques ou privées, dont les structures peuvent être très diverses:

- classes d'enseignement spécialisé;
- classes de développement primaire et secondaire;
- soutien pédagogique spécialisé auprès d'élèves intégrés dans des classes ordinaires;
- service éducatif itinérant;
- etc.

Perfectionnement

Les enseignants spécialisés pour enfants sourds peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de perfectionnement visant à diversifier, approfondir ou réactualiser leurs connaissances: déficience auditive, intellectuelle ou visuelle, domaine plus général du handicap, domaine de l'enseignement, etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement et www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Éducateur social HES/Éducatrice sociale HES
- Enseignant primaire/Enseignante primaire
- Enseignant secondaire/Enseignante secondaire
- Enseignant spécialisé/Enseignante spécialisée
- Pédagogue curatif UNI/Pédagogue curative UNI

Adresses

Fédération Suisse des Sourds (SGB-FSS)
Passage St-François 12
1003 Lausanne
Tél.: 021 625 65 55
<https://www.sgb-fss.ch>

Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud)
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne Adm cant VD
Tél.: 021 316 92 70
<https://www.hepl.ch>